

mention dans la première Partie de ce Discours, où nous avons indiqué comment l'établissement des prés artificiels pouvoit être avantageux ou non, dans ces fonds. Pour peu qu'il consulte encore les règles générales que nous avons posées, il verra d'abord dans quelle proportion doivent être les prés artificiels avec les autres terrains : s'il lui convient ou d'en augmenter, ou d'en diminuer la quantité, ou d'en abandonner entièrement l'usage, ou enfin de suivre ou non le conseil que donne Mr. Patullo. La nature de ces fonds est souvent très-différente, & l'on trouve quelquefois cette diversité en des domaines, qui ne sont rien moins que d'une grande étendue. C'est pourquoi il est impossible de donner au sujet de ces fonds quelques règles générales à l'égard de leur distribution proportionnelle, puisque chacun d'eux demanderoit une proportion particulière.

Nous passerons donc aux champs assujettis au parcours, & nous montrerons combien l'Oeconomiste en doit convertir en prés artificiels, & combien il en doit semer en bled.

Mr. de la Salle croit qu'en semant cent poses ou arpens de terre en sainfoin, on pourroit avec le fumier que donneront ces cent poses, en engraisser environ quarante-quatre. Nous posons ce principe pour fondement de la proportion que nous cherchons ici ; parce que le terrain qu'il décrit est à peu près de la même qualité & de la même bonté que la plupart de nos champs. L'expérience l'aura, sans doute, convaincu de la justice de ce principe.

On n'engraisse par an que le tiers de nos champs assujettis au parcours, qu'on partage à l'ordinaire en trois parties égales ; & l'Oeconomiste qui doit se régler sur la conduite de son voisin, & qui veut avoir aussi le tiers en champs sur chaque partie principale de ses fonds, ne peut donc engraisser annuellement que le tiers de ses champs : & supposé qu'il eut cent poses de prés artificiels, il pourroit, selon le principe que nous avons établi, en suivant la disposition actuelle de l'économie rurale, engraisser cent & trente-deux poses de champs, puisque quarante quatre font le tiers des cent & trente-deux poses qu'on fume annuellement. La propor-

tion